



# FORMATION ELUS LOCAUX & CADRES TERRITORIAUX

## Organisation de la commune

**Objectif :** Comprendre le fonctionnement d'une commune.

**Programme :**

- Qu'est-ce qu'une commune, collectivité territoriale décentralisée ?
- Les autorités communales : le conseil municipal, le maire et ses adjoints (statuts et fonctionnement).
- Les compétences de la commune : les différentes missions de la commune et les modalités d'exercice des compétences de la commune (les attributions du conseil municipal, les attributions du maire, le pouvoir de police du maire).

**Intervenant :** Elodie SAILLANT

Professeur de droit public à l'Université de Caen, spécialisée en droit administratif, Elodie enseigne le droit des collectivités territoriales et le droit administratif en licence de droit, en licence d'administration publique, ainsi qu'au sein de la licence professionnelle « Métiers de l'administration territoriale ». Elle est responsable pédagogique de la licence de droit depuis 2012 et est co-directrice du site caennais de l'Ecole doctorale Droit-Normandie. Elle est également élu municipale.